

GUIDE EN FRANÇAIS POUR UN TRI CORRECT DES DÉCHETS



EN FRANÇAIS



Le Développement durable au Quotidien

Le tri sélectif des déchets maintenant aussi en français

CEM S'ADRESSE Désormais à tous !

Afin d'atteindre l'ensemble des citoyens des municipalités du bassin d'action de CEM, nous avons traduit les bonnes règles de la collecte sélective des déchets dans les principales langues parlées sur nos territoires.

Les informations sur la collecte des déchets sont donc désormais ainsi disponibles pour les citoyens des communautés étrangères. Ces infos couvrent les principales collectes en porte-à-porte gérées par CEM, mais aussi les règles des Centres de collecte (les anciennes Plateformes écologiques) et le service de nettoyage de la voirie. L'objectif que nous nous sommes fixé est vraiment d'atteindre tout le monde, chacun dans la langue qu'il connaît le mieux, afin d'améliorer toujours plus le tri sélectif des déchets et la diffusion des bonnes pratiques environnementales dans l'ensemble de nos villes.

CONTACTS

Le nouveau Numéro Vert est le



DU LUNDI AU VENDREDI : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00
SAMEDI : de 9 h 00 à 12 h 00

Le nouveau site internet est

www.cemambiente.it

Pour trouver de nombreuses informations utiles et dissiper les doutes sur la collecte des déchets grâce à la brochure **OU JETER QUOI?**

Téléchargez et consultez gratuitement l'**APP CEMAMBIENTE** avec toutes les informations et la fonction **RECHERCHE** pour savoir comment trier tous les types de déchets



Pour toute information d'ordre général, écrire à

info@cemambiente.it



LE SEC

Les déchets indifférenciés

Les déchets indifférenciés, ou déchets secs, sont les déchets qui ne peuvent pas être triés et qui sont éliminés par incinération.

L'objectif est de réduire toujours plus la quantité de ces déchets secs. C'est pourquoi il faut faire très attention à ce que l'on jette à la poubelle.

OUI ✓

Pour :

- BROSSES A DENTS
- RASOIRS JETABLES
- COUCHES
- ABSORBANTS
- SACS ASPIRATEUR
- LITIÈRE ANIMAUX DOMESTIQUES
- CAPSULES DE CAFÉ EN PLASTIQUE
- RADIOGRAPHIES
- COUVERTS EN PLASTIQUE
- CDS/DVDS
- COLLANTS
- PAPIER ALIMENTAIRE
- PAPIER CUISSON
- TICKETS DE CAISSE

NON ✗

Pas pour :

- EMBALLAGES EN VERRE
- BOÎTES DE CONSERVE ET PLASTIQUE
- TETRA PAK®
- PAPIER ET CARTON
- DÉCHETS ORGANIQUES

Pour ces déchets, les déposer selon leur appartenance dans la poubelle appropriée.

COMMENT? 

Collecte dans des sacs en plastique semi-transparents (de préférence gris transparents) à exposer au sol.



HUMIDE

Déchets organiques

La valorisation des déchets organiques suit le cycle de la nature : ils peuvent être utilisés pour le compostage domestique ou collectés par voie humide. Dans ce dernier cas, ils sont acheminés vers des épurateurs qui les transforment en compost ou les utilisent pour produire du biogaz ou d'autres types d'énergie alternative.

OUI ✓

Pour :

- MATIÈRES ORGANIQUES
- DÉCHETS ALIMENTAIRES ET RESTES
- ALIMENTS AVARIES
- MARC DE CAFÉ ET CAPSULES EN PAPIER
- FILTRES DE THÉ
- COQUILLES D'ŒUFS ET DE CRUSTACÉS, FRUITS SECS
- FLEURS ET PETITES PLANTES COUPÉES
- BOUCHONS EN LIÈGE
- SERVIETTES DE TABLE BLANCHES ET ESSUIE-TOUT
- VAISSELLE ET PRODUITS BIODÉGRADABLES ET COMPOSTABLES
- CENDRES DE CHEMINÉE

NON ✗

Pas pour :

Les déchets **non biodégradables** tels que

- SACS EN PLASTIQUE
- VÊTEMENTS
- ALUMINIUM
- ÉLAGAGE ET HERBE COUPÉE (qui doivent être apportés à votre Centre de collecte ou à votre Plateforme écologique, ou collectés à domicile).

COMMENT? 

COLLECTE DANS LES POUBELLES GRISES (NORME UNI EN 840).

Utilisez uniquement des sacs en papier ou biodégradables, et non des sacs en plastique.



Plastique

Les emballages en plastique (bouteilles, barquettes, tubes...) doivent être collectés dans le **PLASTIQUE**. Ces déchets sont ensuite traités et réutilisés comme matière première revalorisée pour produire de nouveaux objets.

PLASTIQUE

OUI ✓

EMBALLAGES, SACS, PLATEAUX ET BARQUETTES EN PLASTIQUE POUR : ALIMENTS - ALIMENTS SURGELÉS - VÊTEMENTS - JARDINAGE

BOUTEILLES, BIDONS, POTS EN PLASTIQUE POUR : LIQUIDES - BOISSONS - YAOURTS - ALIMENTS POUR ANIMAUX DOMESTIQUES - SAVONS ET DÉTERGENTS - DÉODORANTS EN SPRAY

MAIS AUSSI...

TUBES DE DENTIFRICE ET DE CRÈME - BLISTERS VIDES DE MÉDICAMENTS, BLISTERS VIDES DE PILES ET BLISTERS VIDES D'ARTICLES DE PAPETERIE - BOÎTES À ŒUFS - PETITS EMBALLAGES EN POLYSTYRÈNE - CONTENANTS EN PE, PET, PVC, PP, PS, ABS - FILMS PLASTIQUES - ASSIETTES ET GOBELETS EN PLASTIQUE - BULLES D'AIR ET CHIPS D'EMBALLAGE - FILETS POUR FRUITS ET LÉGUMES - CINTRES EN PLASTIQUE - POTS EN PLASTIQUE.

NON ✗

Pas pour : LES CARTONS DE BOISSONS (TYPE TETRA PAK®) - LES RÉCIPIENTS DE PEINTURE ET DE SOLVANTS ÉTIQUETÉS T/F - LE POLYSTYRÈNE ET LE CELLOPHANE DE GRANDE TAILLE OU EN GRANDE QUANTITÉ - LE TONER ET LES PILES (À APPORTER AU CENTRE DE COLLECTE).

Ces déchets doivent être apportés au Centre de collecte de votre commune.

Voici d'autres exemples de déchets qui **NE DOIVENT PAS** être jetés dans le sac Multipak :



VÊTEMENTS, CHAUSSURES, CHAUSSONS, TEXTILES



SEAUX ET BASSINES



USTENSILES ET OUTILS DE CUISINE EN ALUMINIUM ET EN PLASTIQUE



SACS CONTENANT DES DÉCHETS MIXTES



JOUETS ET BIBELOTS EN PLASTIQUE



PAPIER ET CARTON



ALIMENTS



MASQUES CHIRURGICAUX

COMMENT?

À JETER DANS DES SACS SEMI-TRANSPARENTS, DE PRÉFÉRENCE JAUNES, À EXPOSER AU SOL



VERRE
ET CANETTES

Verre et canettes

Pour les emballages en verre, en aluminium et en acier. Le verre, l'aluminium et l'acier collectés peuvent être recyclés à l'infini pour créer de nouveaux conteneurs et objets.

OUI ✓

Pour :
BOUTEILLES ET POTS EN VERRE BLANC ET COLORÉ,
BOUTEILLES, CANETTES ET POTS EN ALUMINIUM ET EN MÉTAL POUR : LES LIQUIDES
- L'HUILE - LES BOISSONS
- LES ALIMENTS POUR ANIMAUX - LES DÉODORANTS EN SPRAY

ET AUSSI... LES BARQUETTES ET PLATEAUX ALIMENTAIRES EN ALUMINIUM - LE PAPIER ALUMINIUM - LES CINTRES EN ALUMINIUM - LES CAPSULES DE CAFÉ EN ALUMINIUM - LES BOUCHONS EN MÉTAL.

Videz tous ces déchets de leur contenu.

NON ✗

Pas pour :
LES TASSES, LA VAISSELLE, LES VASES EN CÉRAMIQUE/
PORCELAINE/TERRE CUITE - LES LAMPES NÉON ET LES AMPOULES (À EMPORTER AU CENTRE DE COLLECTE).

COMMENT?

COLLECTE DANS LES POUBELLES VERTES (NORME UNI EN 840).

Ne pas insérer de sacs ou de sachets en plastique !



PAPIER
ET CARTON

Papier et carton

Tous les papiers et cartons récupérés deviennent de nouveaux papiers et cartons recyclés. Le recyclage du papier peut être répété entre 5 et 7 fois. Pour optimiser la collecte, il est préférable d'aplatir les cartons afin de réduire le volume.
ATTENTION : les briques à boisson (type TETRA PAK®) vont dans le PAPIER.

OUI ✓

Pour :
JOURNAUX ET MAGAZINES
- FEUILLES ET CAHIERS - SACS EN PAPIER - LIVRES
- PAPIER CARTONNÉ
- BOÎTES À PIZZA (SANS LES RESTES) - PETITS EMBALLAGES EN CARTON RÉDUITS EN VOLUME - ESSUIE-TOUT EN PURE CELLULOSE - TICKETS DE BUS/TRAIN
B
on aussi pour : CARTON DE BOISSONS (TYPE TETRA PAK®) LAIT ET SUCRE.

NON ✗

Pas pour :
- TICKETS DE CAISSE
- PAPIER ALIMENTAIRE
- PAPIER CUISSONE (à placer dans le sac des déchets secs)

COMMENT?

COLLECTE DANS DES SEAUX AVEC COUVERCLE ET À POIGNÉE OU LES POUBELLES BLANCHES (NORME UNI EN 840) OU DANS DES SACS EN PAPIER, DES CARTONS JETABLES OU DES PAQUETS FICELÉS (MAX. 20 KG).

Ne jamais utiliser de sacs en plastique.



VERTS

Les déchets verts

Les déchets végétaux sont très précieux. Ils sont acheminés vers l'usine de compostage et transformés en compost, utile pour fertiliser les jardins et les potagers.

OUI ✓

Pour :

- HERBE COUPÉE
- ÉLAGAGE
- FEUILLES
- PLANTES DE JARDIN

NON ✗

Ne pas y déposer d'autres déchets tels que :

- PLASTIQUES
- MÉTAL
- PIERRES
- TERRE
- BRANCHES DE GRAND DIAMÈTRE

COMMENT?

COLLECTE À DOMICILE UNIQUEMENT DANS DES BACS ROULANTS BRUNS (NORME UNI EN 840) OU EN FAGOTS (MAX. 20 KG ET 120 CM DE LONG).

Les déchets placés dans d'autres bacs ne seront pas collectés.

Si les tailles sont encombrantes par rapport à la poubelle, elles peuvent être présentées en fagots (maximum 4).

Les fagots d'un poids maximal de 20 kg chacun doivent être attachés avec de la ficelle naturelle.

Non-conformité des déchets

Si les déchets exposés ne sont pas corrects, l'autocollant de non-conformité est apposé et ceux-ci ne sont pas collectés par l'opérateur.

ATTENTION : en cas de non-conformité, les déchets seront exposés correctement et donc collectés la semaine suivante.

cem
ambiente

ATTENTION DÉCHETS
NON CONFORMES



CAR: - Contenu non conforme -
Contenant/sac non conforme - Mauvais
jour d'exposition. MERCI D'EXPOSER
CORRECTEMENT CES DÉCHETS LORS DE
LA PROCHAINE COLLECTE
Pour infos :

(800.342.266

Calendrier Cem

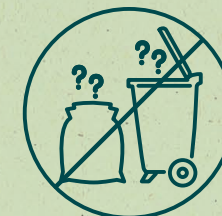
www.cemambiente.it



ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

CONTENU NON CONFORME

Le contenu du sac ou de la poubelle est incorrect.



CONTENEUR OU SAC NON CONFORME

Le type de collecteur de déchets utilisé est incorrect.



JOUR D'EXPOSITION INCORRECT

Les déchets ont été présentés un jour différent de celui prévu dans le calendrier.



CENTRE DE COLLECTE/ANCIENNE PLATEFORME ÉCOLOGIQUE



ACCÈS

Un Centre de collecte (ancienne plateforme écologique) est un espace équipé et surveillé où les citoyens peuvent apporter **les déchets qui ne sont pas collectés dans le cadre du service en porte-à-porte.**

Apportez vos déchets aux Centres de collecte (anciennes plateformes écologiques). Oui, c'est une bonne façon de faire le ménage à la maison. Mais vous vous retrouvez devant la barrière et vous vous interrogez : mais comment on fait pour entrer ?

Les règles sont simples :

* **Les résidents qui paient le TARI** parce qu'ils sont propriétaires d'une maison doivent utiliser leur **Tessera sanitaria/Carte de Sécu (CRS/CNS)** pour entrer dans le Centre de collecte.

* **Les propriétaires d'entreprises ou de biens immobiliers** qui n'habitent pas sur place doivent utiliser le **permis délivré par le bureau d'hygiène environnementale de la commune pour entrer dans le centre de collecte.**

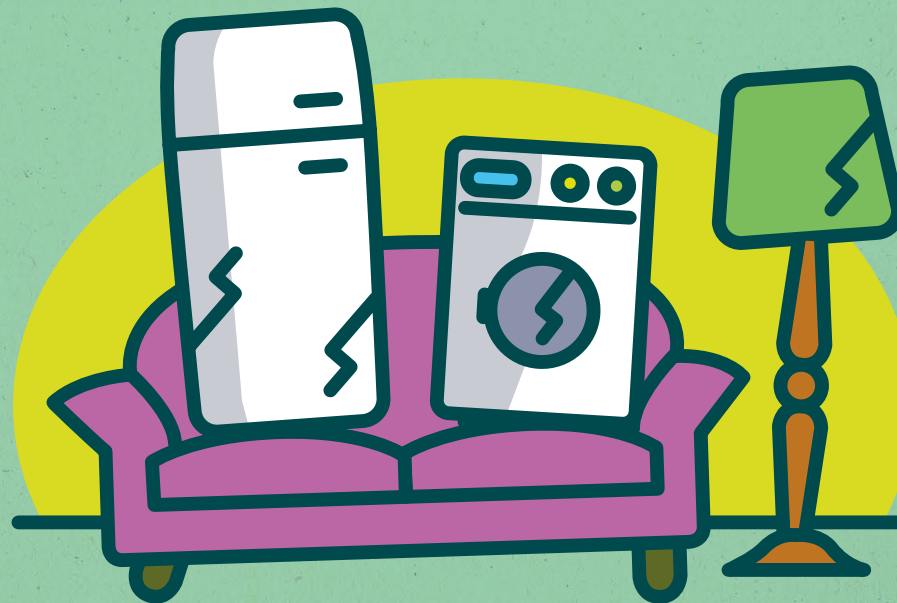
En ce qui concerne les informations sur le Centre de collecte (heures et jours d'ouverture), tout se trouve dans le calendrier de collecte que la CEM délivre en début d'année ou qui peut être téléchargé en ligne sur **www.cemambiente.it**.

Retrouvez toutes les informations utiles également sur l'**App CEM Ambiente.**

POUR QUELS DÉCHETS ?

ENCOMBRANTS - DÉCHETS VÉGÉTAUX - BOIS - FERRAILLE - PAPIER ET CARTON - POLYSTYRÈNE ENCOMBRANT - GRAVATS ET GRANULATS - FEUILLES DE VERRE - DÉCHETS (ÉLECTROMÉNAGERS, TÉLÉVISEURS ET ÉCRANS, LAMPES ET AMPOULES), PEINTURES, BOMBES AÉROSOLS, TONERS D'IMPRIMANTES, HUILES ET GRAISSES VÉGÉTALES ET ANIMALES, HUILES LUBRIFIANTES, PILES ET BATTERIES.

Des invités encombrants ?



CEM Ambiente vous en débarasse!

C'EST NOUVEAU ! LE SERVICE DE COLLECTE À DOMICILE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS S'ÉTEND ET SE DÉVELOPPE SUR LE TERRITOIRE

Le service de collecte des déchets encombrants géré par CEM Ambiente est actif dans les **69 communes** membres qui y ont adhéré (à l'exclusion d'Aicurzio, Inzago et Comazzo, qui gèrent le service de manière autonome). Chaque utilisateur a droit à deux services de collecte par an en les **réservant au Numéro Vert de CEM Ambiente**. Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route aux jours et de la manière convenus.

✓ **Sont considérés comme encombrants** : les matelas, les sommiers, les meubles démontés, le gros électroménager, les canapés, les fauteuils, les portes, les volets, les déchets DEEE (téléviseurs, écrans, ordinateurs, imprimantes, etc.).

✗ **Ne sont pas des encombrants** (et ne seront donc pas collectés) : les gravats, les plaques de plâtre, les pneus, les déchets dangereux (peinture, huile de moteur, batteries de voiture, toner, produits chimiques, plaques d'amiante...), les déchets liquides (huile végétale), les bombes aérosols, les déchets végétaux (broussailles...), les plaques de bitume, les extincteurs, les sacs ou autres déchets indifférenciés, les déchets qui font déjà partie de la collecte en porte-à-porte (papier, plastique, verre...).

www.cemambiente.it/ingombranti



POUR LA COLLECTE
DES ENCOMBRANTS

Numéro Vert
800-342-266

cem
ambiente

Le Développement durable au Quotidien

Pourquoi effectuer le tri sélectif des déchets ?

LA QUALITÉ PLUTÔT QUE LA QUANTITÉ

Le tri sélectif des déchets est un devoir pour tout citoyen responsable, mais c'est aussi une obligation fixée par la loi (décret 152/2006 et modifications ultérieures).

Les avantages du tri sélectif des déchets sont multiples.



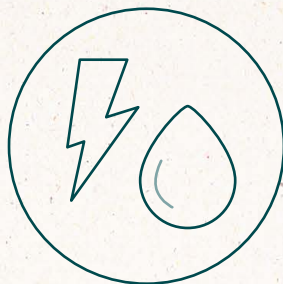
Faire du tri sélectif des déchets une bonne habitude quotidienne est le devoir de chaque citoyen.

Sans oublier qu'aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement d'une question de quantité de déchets récupérés mais aussi et surtout de qualité.

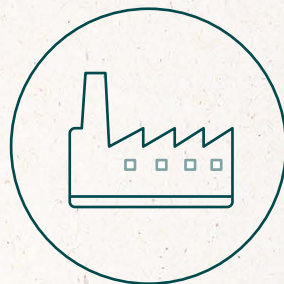
Voici les principaux avantages d'un bon tri des déchets



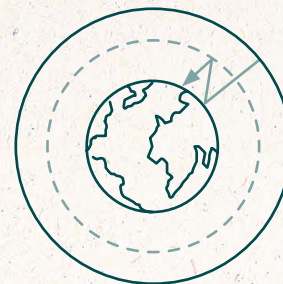
Les déchets collectés séparément et emmenés au recyclage **redeviennent des matières « brutes »** prêtes à être **transformées et réutilisées**.



Le cycle vertueux des déchets permet une **utilisation plus efficace des ressources** telles que l'énergie et l'eau.



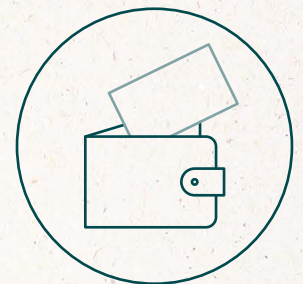
Un tri correct des déchets ménagers permet de **réduire les quantités destinées à l'incinération**.



Le respect des règles de tri entraîne également une **réduction des émissions de gaz à effet de serre**.



Les municipalités qui collectent plus et mieux sont également récompensées par les différents Consortiums avec des **incitatifs économiques**.



Grâce à un bon tri sélectif des déchets, il est également possible de **limiter le coût global** des services de leur gestion.

Adoptez les bons gestes

QUELQUES RÈGLES À RETENIR



Suivez toutes les instructions du calendrier **pour trier correctement les déchets.**



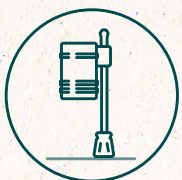
Bien trier les déchets avant de les apporter au **centre de collecte.**



Respectez les **règles** du **Centre de Collecte** : ne pas fouiller ni ramasser de matériel.



Respectez les interdictions de stationnement pour le **nettoyage des rues.**



N'utilisez les **poubelles publiques** que pour les petits déchets.



N'abandonnez rien dans la **rue**. Les décharges illégales représentent un **coût** pour la collectivité.



Ne jetez pas de mégots de cigarettes, de chewing-gum, de détritrus, de canettes ou d'autres petits déchets par terre.



Ramassez toujours les excréments de votre **chien** lorsqu'il fait **ses besoins.**

PROPRETÉ URBAINE



Nettoyage urbain

Nous collectons des déchets, mais pas que...

En effet, CEM Ambiente s'occupe **également** du **service de nettoyage urbain dans ses communes.**

Grâce à cette activité, la terre collectée lors du balayage des rues est acheminée vers l'usine de traitement de Liscate (MI) où une grande partie des matériaux collectés, environ **98 %** (chiffre de 2022), **redevient utilisable**, principalement sous forme de graviers utilisés dans la construction.

Le nettoyage urbain est un service assuré par CEM Ambiente grâce à l'utilisation de **véhicules de plus en plus écologiques et durables** : **souffleurs électriques à impact acoustique et environnemental réduit**, nouvelles **balayeuses aspiratrices Euro 6.**

CONTACTS CEM

Numéro Vert
800-342-266

www.cemambiente.it

APP CEMAMBIENTE



Le Développement durable au Quotidien